

DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
	RAPPORT N° I-4 24SGADL0073

SEANCE DU
27 JUIN 2024

Nombre de conseillers en exercice :
71

Nombre de conseillers présents :
50

Date de convocation :
21 juin 2024

Date d'affichage :
28 juin 2024

OBJET :

Direction de la Gestion des Déchets - créations d'emplois pour l'année 2024 dans le cadre d'un accroissement saisonnier d'activité

Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 67

Nombre de Conseillers ayant voté pour : 67

Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0

Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0

Nombre de Conseillers :

- **ayant donné pouvoir : 17**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 4**

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le 27 juin à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, salle de l'Alto - 71200 LE CREUSOT, sous la présidence de **M. David MARTI, président**

ETAIENT PRESENTS :

M. Yohann CASSIER - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Jean-François JAUNET - M. Georges LACOUR - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Monique LODDO - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Jérémy PINTO - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY

VICE-PRESIDENTS

M. Abdoulkader ATTEYE - M. Alain BALLOT - M. Jean-Paul BAUDIN - M. Denis BEAUDOT - Mme Jocelyne BLONDEAU - M. Thierry BUISSON - M. Roger BURTIN - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Christophe DUMONT - M. Bernard DURAND - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - M. Jean GIRARDON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - Mme Marie-Claude JARROT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - Mme Christiane MATHOS - Mme Paulette MATRAY - Mme Alexandra MEUNIER - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Felix MORENO - M. Jean PISSELOUP - M. Marc REPY - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Noël VALETTE

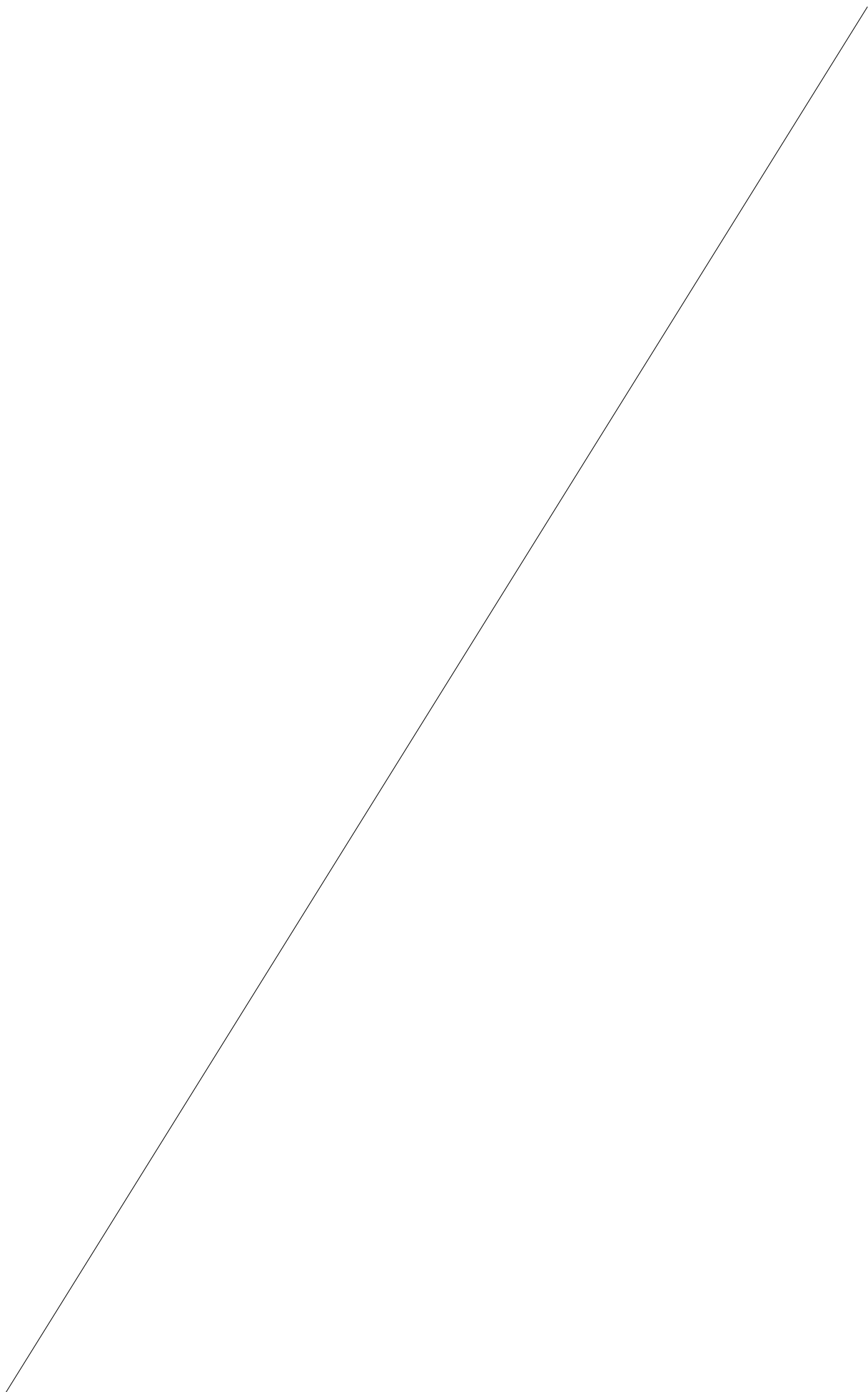
CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR
Mme Amélie GHULAM NABI
M. Charles LANDRE
M. Frédéric MARASCIA
M. COMMEAU (pouvoir à M. Jean-François JAUNET)
M. DE ABREU (pouvoir à Mme Monique LODDO)
M. DUPARAY (pouvoir à Mme Marie-Claude JARROT)
Mme FRIZOT (pouvoir à Mme Christiane MATHOS)
M. GANE (pouvoir à Mme Montserrat REYES)
Mme GIRARD-LELEU (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)
M. GOMET (pouvoir à Mme Pascale FALLOURD)
M. LAGRANGE (pouvoir à M. Jean-Paul LUARD)
M. LAUBERAT (pouvoir à M. Georges LACOUR)
Mme MARTINEZ (pouvoir à M. Jérémy PINTO)
Mme MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Philippe PIGEAU)
Mme PERRIN (pouvoir à M. Christophe DUMONT)
Mme PICARD (pouvoir à Mme Paulette MATRAY)
M. PRIET (pouvoir à M. Abdoulkader ATTEYE)
Mme ROUX-AMRANE (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)
M. SELVEZ (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS)
M. TRAMOY (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme Barbara SARANDAO



Vu les articles L.313-1 et 332-23 2° du Code général de la fonction publique,

Vu l'avis rendu en Comité Social Territorial le 2 mai 2024,

Le rapporteur expose :

« Afin de garantir la continuité d'un service public de qualité, la Communauté Urbaine a recours, chaque année, à la création d'emplois intervenant dans le cadre d'un accroissement saisonnier d'activité sur la base de l'article L.332-23 2° du Code général de la fonction publique.

Les besoins de la Direction de la gestion des déchets pour l'année 2024, et donc les emplois à créer sont les suivants :

- 42 emplois non permanents à temps complet sous contrat à durée déterminée dont 38 emplois d'agents de collecte au sein de la cellule collecte ordures ménagères et 4 emplois d'agents de haut de quai au sein de la cellule déchèteries, service exploitation de la Direction de la gestion des déchets calibré sur le grade d'adjoint technique territorial 1^{er} échelon et répartis comme suit :
 - o 27 CDD d'agent de collecte secteurs nord et sud de 1 mois : période de juillet et août ;
 - o 11 CDD d'agent de collecte secteurs nord et sud de 2 semaines en fin d'année (dernière semaine de décembre et première semaine de janvier), 5 sur le secteur nord et 6 sur le secteur sud afin de faire face aux congés et de ne pas faire appel massivement à l'intérim ;
 - o 4 CDD d'agent de haut de quai, d'une durée de 1 mois à raison de 2 CDD de 1 mois pour le secteur nord et de 2 CDD de 1 mois sur le secteur sud : période de juillet et août.

Les critères de recrutement de ces emplois saisonniers, validés par le Président, sont les suivants :

- Les candidats doivent avoir 18 ans révolus au moment de leur recrutement ;
- En cas de difficultés pour recruter, et seulement dans ce cas, il pourrait être envisagé de reprendre les jeunes ayant travaillé les années précédentes afin de bénéficier de l'expérience acquise.

Tous les jeunes recrutés feront l'objet d'une formation « accueil, prévention, sécurité » dispensée par le chargé de prévention de la Direction des ressources humaines.

Compte-tenu des éléments énoncés ci-dessus, il est proposé :

- De créer dans le cadre d'un accroissement saisonnier d'activité 42 emplois non permanents à temps complet sous contrat à durée déterminée dont 38 emplois d'agents de collecte au sein de la cellule collecte ordures ménagères et 4 emplois d'agents de haut de quai au sein de la cellule déchèteries, service exploitation de la Direction de la gestion des déchets calibré sur le grade d'adjoint technique territorial 1^{er} échelon et répartis comme suit :
 - o 27 CDD d'agent de collecte secteurs nord et sud de 1 mois : période de juillet et août
 - o 11 CDD d'agent de collecte secteurs nord et sud de 2 semaines en fin d'année (dernière semaine de décembre et première semaine de janvier), 5 sur le secteur nord et 6 sur le secteur sud afin de faire face aux congés et de ne pas faire appel massivement à l'intérim ;
 - o 4 CDD d'agent de haut de quai, d'une durée de 1 mois à raison de 2 CDD de 1 mois pour le secteur nord et de 2 CDD de 1 mois sur le secteur sud : période de juillet et août

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,

Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- De créer dans le cadre d'un accroissement saisonnier d'activité 42 emplois non permanents à temps complet sous contrat à durée déterminée dont 38 emplois d'agents de collecte au sein de la cellule collecte ordures ménagères et 4 emplois d'agents de haut de quai au sein de la cellule déchèteries, service exploitation de la Direction de la gestion des déchets calibré sur le grade d'adjoint technique territorial 1^{er} échelon et répartis comme suit :
 - 27 CDD d'agent de collecte secteurs nord et sud de 1 mois : période de juillet et août
 - 11 CDD d'agent de collecte secteurs nord et sud de 2 semaines en fin d'année (dernière semaine de décembre et première semaine de janvier), 5 sur le secteur nord et 6 sur le secteur sud afin de faire face aux congés et de ne pas faire appel massivement à l'intérim ;
 - 4 CDD d'agent de haut de quai, d'une durée de 1 mois à raison de 2 CDD de 1 mois pour le secteur nord et de 2 CDD de 1 mois sur le secteur sud : période de juillet et août
- D'autoriser Monsieur le Président à conclure les contrats à intervenir avec les candidats qui seront retenus ;
- D'imputer la dépense sur les lignes du budget correspondant.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 28 juin 2024
et publié, affiché ou notifié le 28 juin 2024

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,

David MARTI

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'DM', written over a horizontal line.

LE PRESIDENT,

David MARTI

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'DM', written over a horizontal line.